



LA FNAIM, NOS OFFRES ET SERVICES

↓ L'ASSISTANCE JURIDIQUE

LA CONSULTATION JURIDIQUE

Du lundi au vendredi, nos juristes répondent à vos questions depuis le 32 40.

LES IMPRIMÉS JURIDIQUES

Plus de 80 imprimés disponibles et solution de saisie assistée.

LA MÉDIATION

Bénéficiez du médiateur FNAIM avec un tarif négocié pour tous les adhérents.

↓ LES SOLUTIONS DIGITALES

FNAIM.FR

Publiez gratuitement vos annonces

et retrouvez-les en ligne parmi plus de 400 000 annonces.

FNAIM CONNECT BY HEKTOR, votre logiciel de transaction full-web, en partenariat avec La Boite Immo.

LA SIGNATURE ÉLECTRONIQUE, LA LETTRE RECOMMANDÉE ÉLECTRONIQUE, LES REGISTRES ÉLECTRONIQUES, intégrés directement dans le logiciel d'imprimés FNAIM LÉGAL by modelo.

↓ LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Développez vos compétences et répondez à votre obligation de formation continue :

50 centres de formation sur toute la France



↓ LA MARQUE FNAIM

LE LOGO FNAIM

Symbole de qualité et de sécurité pour vos clients sur votre devanture, vos documents...

LES OUTILS DE COMMUNICATION

Faites la promotion de vos compétences grâce à vos affiches et dépliantes sous 48h dans votre agence.

LES CAMPAGNES MÉDIAS

Votre image véhiculée sur les principaux médias (TV, Radio, Web) et sans surcoût.

↓ LES SUPPORTS D'INFORMATION

L'EXTRANET ADHÉRENTS

Retrouvez l'actualité de la FNAIM, la veille juridique et accédez à vos outils en ligne.

LA REVUE BLEUE : 47,10 € HT/AN

L'essentiel de l'actualité immobilière sur 6 numéros par an.

LA NEWSLETTER FNAIM HEBDO

Recevez par email les dernières informations essentielles de la FNAIM.

LE 3240

Le numéro unique* des adhérents FNAIM pour joindre l'assistance juridique, le support technique ou encore le service clients du lundi au vendredi.

↓ L'ANALYSE DU MARCHÉ

Bénéficiez d'une **vision globale du marché du logement** pour vous positionner en tant que spécialiste sur votre secteur.



CONTACT SERVICE CLIENTS

serviceclients@fnaim.fr

32 40 choix 4*

*0,06€ la minute + prix d'un appel.

N° SIREN : 775 698 087 - Reproduction interdite sauf avec le consentement de la FNAIM et mention d'origine Articles L. 111-1 et s. et L. 335-2 et s. du code de la propriété littéraire et artistique. 15/03/2019



| AGIR POUR LE LOGEMENT |